



Fiche de poste Médiateur(trice) social(e) et numérique

La Régie de Quartiers du Carcassonnais est une association Loi 1901 née en novembre 1998 et labellisée par le Mouvement des Régies. Elle intervient sur deux principaux secteurs d'activité :

- L'insertion en appui sur plusieurs dispositifs adaptés aux besoins et à la situation des habitants en situation de précarité (service de 1^{er} accueil professionnel, dispositifs de l'IAE, contrats aidés : CDDI, adultes-relais...).
- La Proximité, le lien social et la participation citoyenne avec une équipe de médiateurs chargée de favoriser le respect du cadre de vie, l'accès aux droits, la participation des habitants, le développement de la citoyenneté et des pratiques solidaires.

L'association dispose d'un budget de 2,5 millions d'euros pour 90 salariés, dont 30 permanents.

Dans le cadre de ce volet médiation préventive, de lutte contre la précarité énergétique et l'exclusion numérique, nous recherchons une médiatrice ou un médiateur social(e) et numérique. La/Le médiatrice/médiateur sera sous la responsabilité de la Responsable de la Boîte à Actions Sociales, notre entreprise d'insertion, et aura les missions suivantes :

I. Les missions :

1) Lutte contre la précarité énergétique :

Accueil et sensibilisation en matière de précarité énergétique :

- Accueil de proximité afin de conseiller et de proposer une médiation adaptée à la précarité énergétique (aides financières, éco-gestes...).
- Actions de porte-à-porte sur les questions de sécurité liées à l'usage domestique de l'énergie et de sensibilisation aux éco-gestes.
- Animation d'ateliers thématiques de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie à destination des publics en priorité.
- Réalisation de visites à domicile chez les particuliers dans le but de réaliser un diagnostic et des préconisations en matière d'économie d'énergie pour diminuer les consommations.
- Lien avec les intervenants techniques et sociaux adaptés.

Réalisation d'un service de médiation préventive :

- Prendre contact avec les habitants identifiés par les partenaires en situation de difficultés.
- Conseiller sur la gestion globale du budget et sur la maîtrise des énergies.
- Trouver des solutions adaptées à leur situation (échelonnement, aides...).
- Accompagnement social et professionnel.
- Orienter vers les acteurs sociaux.

Accueil et informations des clientèles vulnérables de La Poste :

- Explication du fonctionnement des bureaux de poste et des différents services.
- Accompagner et former aux formulaires et aux procédures règlementaires.
- Être médiateur dans la prévention et la résolution de conflits.

Assurer le suivi d'activité

- Utilisation des différents logiciels mis à disposition par les partenaires.

- Bilans quantitatifs et qualitatifs.

2) Lutte contre l'exclusion numérique en faveur de l'insertion professionnelle des habitants :

Prendre en charge de manière individuelle les habitants afin de favoriser l'accès du plus grand nombre aux services et aux innovations du web :

- Conduire un travail de repérage et de mobilisation des publics éloignés du numérique voire en situation d'exclusion.
- Évaluer le niveau d'exclusion des personnes vis-à-vis de l'usage du numérique.
- Assister les publics dans l'usage des services en ligne essentiels et notamment ceux liés à la recherche d'emploi.
- Aider les personnes à acquérir une compétence sur le fonctionnement du numérique et des services qui l'utilisent.
- Les aider à comprendre et à appliquer les règles de sécurité en ligne.
- Prendre le temps nécessaire à leur appropriation pour leur permettre de gagner en autonomie.
- Orienter les publics vers d'autres dispositifs en fonction de leurs besoins.

Dans le cadre d'ateliers collectifs, faire découvrir les différents outils informatiques et Internet afin d'accompagner les publics vers l'autonomie dans leurs usages numériques

- Analyser les besoins, concevoir et animer les modules de formation et de sensibilisation aux usages du numérique.
- Organiser des ateliers dédiés à l'utilisation des services numériques.
- Adapter les supports et la pédagogie aux participants.
- Lors des ateliers, faciliter l'expression et l'accompagnement des participants.

II. Responsabilités et modalités d'intervention

- Prendre les initiatives nécessaires pour réaliser les missions confiées
- Adopter une attitude professionnelle dans le respect du projet associatif et du code déontologique proposés par la Régie de Quartiers et ses partenaires
- Participer aux différentes réunions d'équipe, des pôles, des partenaires
- Prise en charge de manière individuelle et/ou collective des habitants
- Réalisation de reporting quantitatif et qualitatif

III. Qualités et compétences requises

- Capacité confirmée à la communication (écoute, disponibilité, qualités relationnelles, sens du contact...)
- Qualités organisationnelles
- Qualités relationnelles
- Discrétion et confidentialité quant aux informations recueillies auprès des habitants
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel...)
- Bonne maîtrise de la langue française

IV. Poste :

- Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (4 mois renouvelable plusieurs fois sur une période maximale de 24 mois)

- Prise de poste : le plus tôt possible
- Temps de travail : 35 heures
- Rémunération : selon grille de classification Mouvement des régies

Comment postuler ? CV et lettre de motivation à envoyer à secretariat@regiedesquartiers.com
Pour tout complément d'information : 04 68 47 22 71